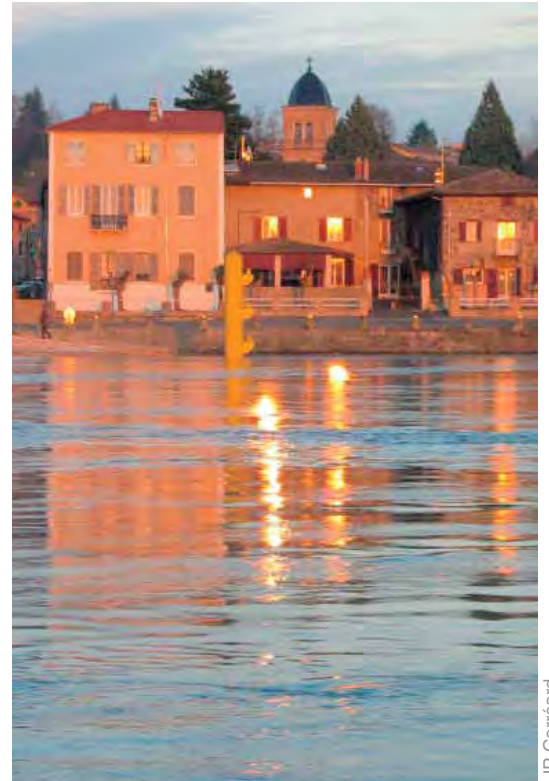




montmerle

Infos

:: Feuille municipale - Ville de Montmerle-sur-Saône :: Mai 2008 - Édition :: 01



JP Corréard

Dimanche 9 mars 2008, élections municipales, la liste "Pour Montmerle, Autrement..." que je conduisais, l'a emporté.

Au nom de tous mes colistiers, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des électrices et des électeurs qui nous ont exprimé leur confiance.

Je salue toutes les personnes qui ont participé à ce moment démocratique fort, que sont les élections municipales.

Il faut également remercier l'ensemble des personnes qui nous ont soutenus et qui ont su relayer les messages que nous voulions vous transmettre.

Je n'ai aucun doute qu'à l'avenir, les six conseillers élus sur l'autre liste sauront faire valoir leurs idées dans un esprit constructif.

Nous avons maintenant six ans pour mettre en œuvre ce contrat passé

avec vous. Au service de l'intérêt général, nous sommes à votre écoute. C'est par le dialogue permanent et la concertation que nous construirons ensemble un avenir de qualité pour Montmerle.

L'équipe municipale et son personnel sont au travail et de nombreuses réunions se sont déjà tenues.

Comme vous le constatez, nous avons souhaité rajeunir votre "Montmerle Infos" et y ajouter de nouvelles rubriques.

Le prochain numéro paraîtra fin juin 2008. Les Associations qui veulent faire paraître un article peuvent le faire par mail :

mairie-montmerle@wanadoo.fr

Merci encore et à très bientôt.

Jean-Christian FORESTIER

S O M M A I R E

:: Le Conseil

:: La commission extra-municipale

:: Le Conciliateur de Justice

:: Les brèves des associations

:: Fêtes et manifestations

:: Le fleurissement

:: Expression libre

:: La patte de l'opposition

:: L'état civil

:: Composition du conseil municipal ::

Maire Jean-Christian FORESTIERFinances
.....Urbanisme
.....Écoles
.....Communication

Adjoints

Alain CAMPIONTravaux et Environnement
Louisa KALLAAffaires Sociales et Jeunesse
Georges ROLLETTourisme, Festivités, Culture et Camping
Katia ALTHENCommerce, Artisanat, Emploi et Economie
Didier BOLE BESANCON ..Sports, Associations et Sécurité

Conseillers municipaux

Béatrice FERMOSELLE
Eliane LONG
Georges TIRABOSCHI
Françoise MARAIS
Fabrice PRONE
Catherine VERPLAETSE
David BOISSIE
Muryel JEANNIARD
François RISPAL
Catherine BONJOUR
Maurice CHABERT
Catherine PRONE
Bruno BERGERY
Bénédicte DESCHER
Cédric VICALVI
François CHAVENT
Joëlle BONNEL
Raphaël LAMURE
Marie Ange FAVEL
Daniel FORESTIER
Marie Carmen THOMAS



:: Commission extra-municipale ouverte ::

28 avril 2008 20 h 30

Comme annoncée dans notre programme et afin de rencontrer les Montmerloises et les Montmerlois, une réunion s'est tenue le 28 avril 2008 à 20 h 30.

Nous avons convié les Associations, les Écoles, les Associations syndicales des Lotissements et des personnes ayant manifesté leur intérêt pour participer à ce premier Forum.

Des invitations avaient été transmises et l'information était diffusée par les panneaux électroniques.

30 structures étaient représentées et nous avons volontairement prévu de faire une première réunion basée sur l'écoute et la remontée d'informations de la part de tous.

Le Maire et les Adjoints étaient présents pour répondre en direct et 2 personnes ont noté les sujets abordés.

Après une entrée en matière et une présentation de chacun, la première question avait trait aux lotissements et leur possibilité de reprise par la Commune. Il s'en suivait une discussion sur le volet privatif ou public des lotissements.

Monsieur le Maire confirmait que la Commune reprendrait les lotissements qui le souhaitent à condition que ceux-ci soient conformes aux projets, aux cahiers des charges ou aux règlements intérieurs. Un "état des lieux" sera toujours effectué avant tout engagement définitif.

Les sujets abordés ensuite ont essentiellement concerné la sécurité :

- la vitesse et notamment des demandes de faire ralentir les véhicules par la mise en place d'une zone 30 élargie,
- demande d'installation de "gendarmes couchés" pour casser la vitesse,
- plus de passages pour piétons,
- le stationnement sauvage et la circulation au bord de Saône,
- la signalétique,
- les dégradations et les actes d'incivilité,
- les problèmes de voisinage.

Monsieur le Maire présentait Monsieur Marcel JOB, conciliateur, qui tient une permanence mensuelle à la Mairie et qui est à la disposition des Montmerloises et Montmerlois sur rendez-vous.

Le sujet "sécurité" a été le fil conducteur de ce premier Forum et le compte rendu sera prochainement sur le site de la Mairie : www.mairie-montmerle.fr

Pour les réunions mensuelles à venir, après avoir répondu aux questions posées, un sujet spécifique sera proposé.

La prochaine réunion se tiendra le LUNDI 26 MAI 2008 à 20 h 30 et le thème en sera "Environnement et Technologies Nouvelles".

:: La mairie recrute ::

Des emplois permanents :

- **un adjoint d'animation** qui assurera la surveillance des enfants à l'école Mick MICHEYL à partir du 2 septembre 2008. Durée hebdomadaire : 2,3 h annualisées. Conditions de recrutement : pas de concours requis. Le BAFA est souhaité ainsi qu'une expérience auprès des enfants de moins de 12 ans.

Horaires : 17 h à 17 h 45.

Présence obligatoire tous les jours scolaires, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- **une ATSEM**, qui assistera l'enseignante de maternelle et assurera la surveillance des enfants pendant la garderie (matin, midi et soir) à partir du 1er septembre 2008. Durée hebdomadaire : 30 h annualisées.

Conditions de recrutement : avoir réussi le concours d'ATSEM et être inscrit sur la liste d'aptitude ou solliciter une mutation.

- **un adjoint technique** qui participera à l'entretien des espaces verts et à divers travaux de maçonnerie, voirie, bâtiment, etc., à partir du 1er juin 2008. Durée hebdomadaire : 35 h annualisées.

Conditions de recrutement : pas de concours requis. Le permis B est exigé, les permis C et EC souhaités.

Des emplois saisonniers :

Pour le camping municipal :

- **un adjoint technique** qui participera à l'accueil des visiteurs et à l'entretien des espaces verts. Durée hebdomadaire : 35 h. Contrat de deux mois (juillet et août 2008).

- **deux animateurs** qui assureront l'animation auprès des enfants de 4 à 16 ans en journée et mettront en place des animations à destination d'un public adulte en soirée. Durée hebdomadaire : 35 h. Contrat de deux mois (juillet et août 2008). BAFA et expériences similaires souhaités.

Pour le service voirie et espaces verts :

- **5 adjoints techniques**, qui participeront à l'entretien des espaces verts de la commune et aux divers travaux conduits par les agents municipaux. Durée hebdomadaire : 35 h. Contrat d'un mois (1 en juin, 2 en juillet et 2 en août 2008).

Un CDD de 6 mois au secrétariat de mairie :

- **un adjoint administratif** qui assurera l'accueil du public, le suivi des dossiers d'état civil et diverses tâches de secrétariat, dans le cadre d'un remplacement pour un congé maternité du 4 juin au 2 décembre 2008. Durée hebdomadaire : 35 h.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser en mairie de Montmerle pour le 20 mai 2008 au plus tard.

:: Un conciliateur de justice ::

POUR GÉRER LES PETITS TRACAS QUOTIDIENS

La commune de Montmerle accueille régulièrement Marcel JOB, Conciliateur de Justice auprès de la Cour d'Appel de Lyon, Tribunal d'Instance de Trévoux, le premier mercredi du mois, sur rendez-vous, de 9 heures à 12 heures, en Mairie de Montmerle-sur-Saône.

Il règle les litiges de la vie courante qu'il ne serait pas opportun de déférer à la Justice en raison de leur faible importance et au regard du coût des procédures judiciaires.

Ce sont parfois des problèmes de voisinage ou de mitoyenneté, des difficultés relationnelles avec les entreprises ou encore de citoyenneté, etc.

Son rôle consiste à favoriser le dialogue et la recherche d'une entente entre les personnes qui sont en désaccord.

Il ne règle pas les litiges avec les Administrations.

Une précision d'importance : le Conciliateur est bénévole et son intervention est entièrement gratuite.



Avis aux demandeurs d'emplois

Dans le cadre de recrutement,
l'agence d'interim de Belleville,
SYNERGIE, organise
un forum des métiers,
les 22 et 23 mai prochains,
ZI fontenailles
19, rue Gabriel Voisin
69220 Belleville

Pour tout renseignement,
contacter M^{me} VIOLLET 04 74 66 11 64

:: La Croix Rouge Française ::

Comme chaque année, les bénévoles CROIX ROUGE FRANÇAISE vont solliciter les Montmerlois pour la vente de cartes de donateurs dès avril (don déductible des impôts à partir de 8 euros de don, un reçu fiscal est remis).

Nous vous listons les différentes actions faites sur la commune.

- >> Accueil et écoute
- >> L'aide alimentaire
- >> Vestiaire
- >> Aide aux devoirs et à la lecture
- >> Secourisme
- >> Quête Nationale
- >> Collecte alimentaire annuelle
- >> Visite à la Maison de Retraite de Montmerle
- >> Vente de cartes de donateurs

Nous vous remercions de votre générosité et de réserver à l'équipe CROIX ROUGE le meilleur accueil.

L'équipe CROIX ROUGE

La présidente Marie-Claude FORESTIER

:: Association "Atelier Selon Toi" ::

L'association "Atelier selon toi" est heureuse de vous faire part de la naissance de son antenne montmerloise "Atelier selon toi - Montmerle". Depuis le mois de Septembre, nous proposons des cours de dessin et peinture à tous les artistes amateurs. Que l'on soit débutant ou confirmé, chacun peut y trouver sa place et progresser dans une ambiance chaleureuse et dans la bonne humeur.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre le vendredi après-midi de 14 h à 16 h dans la salle "arts plastiques" de la rue Saget ! Vous serez toujours les bienvenus pour faire un essai gratuit avant de vous engager !

Des « balades créatives » vous seront également proposées en bord de Saône et dans les environs ainsi qu'une exposition de fin d'année.

Vous êtes donc invités les 28 et 29 juin 2008 à venir admirer le travail que chacun a fourni cette année pour progresser et produire des œuvres de qualité. Le vernissage aura lieu le 27 juin à la bibliothèque municipale. Vous pouvez dès maintenant vous renseigner par téléphone au 04 74 69 51 92 ou par mail atelierselon-toi@tiscali.fr.

À bientôt donc pour vous faire découvrir les plaisirs de la création artistique !

Bénédicte MONTTOY

À vos agendas ...

Dimanche 1^{er} juin 2008

Dans la cour de l'école Mick Micheyl
De 8 h 30 à 18 h

VIDE-GRENIERS

Entrée gratuite

> Journée en plein air

Faites du tri dans vos maisons et venez exposer le dimanche 1^{er} juin avec vos amis.

> Convivialité

Ambiance familiale, les enfants peuvent aussi tenir un stand sous la responsabilité d'un adulte.

> Tarif exposants

Le prix du stand est fixé à 2 euros le mètre linéaire.

> Installation des exposants

L'entrée se fera rue des jardiniers entre 8 h 30 et 10 h

> Buvette

Elle sera à votre disposition pour vous proposer restauration (frites, andouillettes, hot-dog, sandwiches, crêpes ...) et boissons au fil de la journée.

> Objectif

Cette manifestation est organisée par le sou des écoles au profit des enfants de l'école publique.

> Inscription

Sou des écoles - Mairie de Montmerle

THÉ DANSANT DU PRINTEMPS

L'ENTRAIDE MONTMERLOISE et PIERROT MUSETTE seront heureux de vous accueillir le

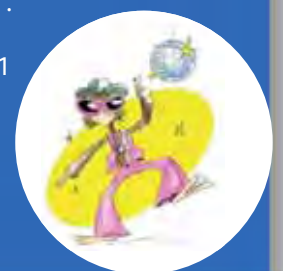
jeudi 15 mai 2008

à partir de 14 h 30 à la salle des fêtes de Montmerle-sur-Saône pour un joyeux thé dansant.

Dans l'ambiance de vos valse, javas, pasos et tangos préférés, venez goûter à nos délicieuses pâtisseries et déguster d'agréables boissons en vous laissant emporter par le rythme de cet après-midi.

Réserver au plus vite car vous êtes nombreux à apprécier les talents de "PIERROT MUSETTE".

Nous attendons vos appels au
04 74 69 37 04 ou 06 72 02 95 31



mai 2008 :: Calendrier des fêtes et animations ::



jeudi 15	Entraide	thé dansant à 14 h 30	salle des fêtes
vendredi 16	Sou des écoles	réunion bureau à 20 h 30	salle des chaisiers
17 et 18	Archers Montmerlois	championnat Ligue Rhône-Alpes	pas de tir à l'arc
samedi 17	L'Art en Sort	concert	chapelle des minimes
dimanche 18	Confrérie des Minimes	concert d'accordéon	salle des fêtes 15 h 30
dimanche 18	Amicale boules	concours de boules	parc de la batellerie 13 h 30
mercredi 21	Amicale des retraités	pétanque	parc de la batellerie
mardi 27	Amic.donneurs de sang	don du sang	salle des fêtes 15 h 30 - 18 h 30
jeudi 29	Provence Outillage	7 h à 13 h	place du marché
samedi 31	Pont des échanges	exposition	salle des magnanelles
samedi 31	Confrérie des Minimes	intronisation	

juin 2008



dimanche 1 ^{er}	Pont des échanges	exposition	salle des magnanelles
dimanche 1 ^{er}	Sou des écoles	vide-grenier	école Mick Micheyl
vendredi 6	Musique Montmerle	auditions	salle des fêtes
samedi 7	Classe en 7	pétanque	parc de la batellerie
samedi 7	Francs pêcheurs	1 ^{er} concours Quivertip	durée 7 h - quais de Saône
du 8 au 24	Tennis Club	tournoi senior	tennis club
vendredi 13	ASM foot	AG	salle des fêtes
vendredi 13	Sou des écoles	réunion bureau 20 h 30	salle des chaisiers
vendredi 13	Comité des fêtes	fête des quartiers	
14 et 15	Archers montmerlois	handisports	pas de tir à l'arc
du 15 au 24	Tennis club	tournoi 15/16 ans	terrain de tennis
mercredi 18	Loisirs et créativité	spectacle à 18 h 30	salle des fêtes
samedi 21	Fête de la musique	village	
samedi 21	Pont des échanges	AG	salle des magnanelles
samedi 21	Sou des écoles	kermesse	école Mick Micheyl
21 et 22	Archers montmerlois	championnat de l'Ain	pas de tir à l'arc
dimanche 22	Amicale boules	concours La Boule	parc de la batellerie
mercredi 25	Loisirs et créativité	spectacle à 18 h 30	salle des fêtes
jeudi 26	AFDCM	AG à 20 h 30	petite salle des fêtes
vendredi 27	Sou des écoles	réunion bureau à 20 h 30	salle des chaisiers
samedi 28	APEL	kermesse	salle des fêtes
samedi 28	Comité des fêtes	5 à 7	parc de la batellerie
samedi 28	Archers montmerlois	coupe du capitaine	pas de tir à l'arc

juillet 2008

mercredi 2	Loisirs et créativité	spectacle à 18 h 30	salle des fêtes
samedi 5	Classe en 9	paëlla	parc de la batellerie ou salle des fêtes
samedi 5	Amicale boules	coupe de la municipalité	parc de la batellerie
samedi 5	Comité des fêtes	5 à 7	parc de la batellerie
lundi 7	Mets & gourmets	réunion + repas 18 h	salle des fêtes
samedi 12	Classe 78	concours de pétanque	parc de la batellerie
samedi 12	Comité des fêtes	5 à 7	parc de la batellerie
samedi 12	Messe		chapelle des minimes
lundi 14	Municipalité	feu d'artifice	quais de Saône

:: Le fleurissement ::

Samedi 3 mai 2008 à l'invitation du Comité Départemental du Fleurissement à Bourg, les représentants de Montmerle ont assisté à la remise des prix aux lauréats du Concours 2007.

Notre Commune de Montmerle ("Trois fleurs") a reçu un trophée offert par le Comité Départemental (4^e catégorie - Hors Concours – Commune de 2 001 à 5 000 habitants).

Le Camping Municipal "Les Mûriers" s'est vu attribuer le 1^{er} prix départemental (Diplôme Excellence + coupe) dans la catégorie 3 étoiles et autres.

Par ailleurs, en 1^{ère} catégorie "Maisons Fleuries" :

● André et Suzanne PAVIOL obtiennent le 16^{ème} prix départemental

● Monsieur et Madame Jean-Paul COURTIAL obtiennent le 57^{ème} prix départemental

En 2^{ème} catégorie "Maisons Fleuries avec jardin"

● Odette et Georges ROLLET se voient attribuer le 34^{ème} prix départemental

En 3^{ème} catégorie "Décor Floral installé sur la voie publique"

● Monsieur et Madame Joseph RAVOUX reçoivent le 22^{ème} prix départemental

En 4^{ème} catégorie "Balcons Fleuris 2 rangs"

● Madame Elise GUILLOT obtient le 11^{ème} prix départemental.

Merci à tous ceux qui apportent, pour le plaisir de tous, leurs compétences artistiques et horticoles, leur amour (voire leur passion) des fleurs et des compositions florales.

Des remerciements chaleureux également aux personnels des Services Techniques, aux membres du Jury et aux donateurs. Les uns et les autres y passent beaucoup de temps professionnel ou de loisir. Nous pouvons les aider, bien sûr, en fleurissant aussi, mais surtout en respectant leur travail.

Nous pouvons faire mieux et plus.
Merci d'avance.

:: Expression libre ::

"Aucune personne n'a le monopole de l'intelligence, de la beauté, de la force, il y a une place pour tous au rendez-vous de la victoire"

Aimé Césaire, poète de l'universelle fraternité

Vous découvrez dans votre "Montmerle Infos" la page du "Greffier", page quelque peu acérée de l'opposition, qui sort sa première édition. C'est son droit. L'opposition doit exister et se faire entendre.

Montmerle découvre la démocratie, et donc le respect du libre choix des électeurs, où le consensus n'est plus systématique comme il l'a été pendant 19 ans, mais avec une opposition qui sera, nous l'espérons, une vraie force de proposition pour l'intérêt général de tous les montmerlois.

Nous espérons que "Le Greffier" sera constructif et respectueux, et qu'au siècle où "les murs" tombent, cette liberté d'expression ne servira pas à dresser entre les montmerlois un autre "mur de la honte".

La démocratie nous rappelle aussi une liberté fondamentale, la liberté de conscience et d'action.

Que chacun puisse en bénéficier pour le bien de toutes et tous !

Catherine Verplaetse





le "greffier"



de Montmerle

N°1

La patte de l'opposition

Cette première édition est pour nous l'occasion de remercier toutes les Montmerloises et tous les Montmerlois qui nous ont aidés, soutenus et élus le 9 mars dernier.

Notre minorité, forte de 6 élus dont notre Maire Honoraire, représente 775 suffrages exprimés (contre 798 pour la majorité) soit plus de 49 % avec seulement 23 voix d'écart.

Notre engagement, loin d'être passif, nous permettra de rester à votre écoute lors de rencontres et d'échanges. A cet effet, nous avons demandé un local, des équipements et du matériel.

NOTRE REPRESENTATIVITE A LA COMMUNE :

Monsieur le Maire a proposé, à certains d'entre nous en aparté, un poste d'adjoint et un poste de présidence de commission (présidents de commission qui ont disparu puisque ce sont les adjoints qui sont désormais à leur tête)

Nous avons refusé d'un commun accord pour deux raisons :

- afin de rester unis et cohérents en n'acceptant pas de suivre des idées et des projets pour lesquels nous avons plusieurs divergences.
- Monsieur le Maire, malgré notre demande (cf. P.V. du Conseil municipal du 15/03/08), ne nous a communiqué la liste et les attributions de ses adjoints que lors du Conseil municipal du 26/03/08.

Nous aurions souhaité davantage de transparence et de concertation.

Lors des votes du Conseil municipal du 26/03/08, nous avons obtenu un siège au CCAS (grâce à notre compréhension du vote proportionnel.)

Nous avons obtenu un siège à la commission d'appel d'offres.

NOTRE REPRESENTATIVITE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Les objectifs de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières étant différents de ceux de notre commune, nous avons présenté à Monsieur le Maire deux candidats de notre minorité (sur les 10 devant siéger).

Nous avons essuyé un barrage unanime de la majorité lors d'un vote long et déjà conclu d'avance !

En signe fort de protestation, nous avons alors quitté la séance.

COMMISSIONS COMMUNALES :

L'opposition constate que les quatre commissions capitales (Finances, Urbanisme, Ecoles, Communication) sont aux seules mains du Maire et des adjoints.

Pourrons-nous être écoutés..... et entendus ?

Commission jeunesse :

Où est la commission jeunesse promise lors de la campagne électorale ? Paraît-il avec les affaires sociales !!!

Commission extra-municipale :

Interrogé lors du dernier conseil, Monsieur le Maire a refusé de donner le nom des élus devant participer à cette commission alors qu'elle doit se réunir dans les dix jours ?

Monsieur le Maire (Conseil municipal du 11/04/08) s'est adressé à sa majorité, devant nous, en ces termes (« Ils » étant notre minorité):

« ... N'en déplaise à tous ceux qui voudraient qu'il n'y ait pas de discussions, nous avons des contacts. « Ils » sont reconnus tant qu'« Ils » vont dans le sens de l'intérêt général de la commune. « Ils » ne seront jamais reconnus s'« Ils » font de l'obstruction dans l'esprit revanchard que certains persifleurs anonymes souhaitent au mépris de la démocratie... »

Nous tenons à exprimer ici notre profond regret que de tels propos, que nous prenons comme déplacés et irrespectueux à notre égard, puissent être prononcés lors d'un Conseil municipal.

D'un commun accord, nous avons décidé l'ouverture d'un site internet et d'un blog. Nous vous en reparlerons très prochainement.

etat CIVIL

*du 6 décembre 2007
au 12 avril 2008*



:: Naissances ::

Evan MASSON	06/12/2007
Agathe SPEE	06/12/2007
Raphaël BOUCHAND	11/12/2007
Melissa CHAMPALLE--TOVAR	22/12/2007
Camille BONMOSSO	25/12/2007
Lilou AUDIGIER	26/12/2007
Ilana ERRACHED	08/01/2008
Mai Linh NGUYEN	11/01/2008
Tuana KARAÇÖP	11/01/2008
Tuba KARAÇÖP	11/01/2008
Aylin KARAÇÖP	11/01/2008
Sibel KARAÇÖP	11/01/2008
Jull BIDAUD--CHANLON	15/01/2008
Jeanne BIDAUD--CHANLON	15/01/2008
Josef BIDAUD--CHANLON	15/01/2008
Quentin CARDOSO	20/01/2008
Clara GOYET	24/01/2008
Nathan MEUNIER	06/02/2008
Alex LONGEFAIT	13/02/2008
Brayan DURAND--PROST	27/02/2008
Cerise LE CLEZIO	11/03/2008
Moussa GMUR--AHSEN	20/03/2008
Aron COLLIER	30/03/2008
Enéa MORGON	01/04/2008

:: Mariages ::

Audrey CIMETIÈRE
& Matthew WRIGHT 12/04/2008

:: Décès ::

RUILLAT veuve CLARET Benoit (93 ans)	16/12/2007
CLERC André (81 ans)	20/12/2008
CHOLIN Daniel (61 ans)	29/12/2007
SOMMEREUX Jean (63 ans)	01/01/2008
TAUZIN Eric (43 ans)	02/01/2008
Marie-Madeleine OGERET (93 ans)	09/01/2008
RODRIGUES Moïse (61 ans)	17/01/2008
TARDIVEL Michel (59 ans)	20/01/2008
NALLET épouse FLECHON Séverine (36 ans)	30/01/2008
GUILLERMIN Georges (82 ans)	06/02/2008
BONNIAUD veuve POLLET Angèle (90 ans)	07/02/2008
BOUVIER Albert (82 ans)	08/02/2008
MARGUIN Paul (79 ans)	13/02/2008
PIRON Henriette (93 ans)	13/02/2008
BUIRON René (88 ans)	07/03/2008
DARRIBAT épouse CHAPELLE Jeanne (82 ans)	20/03/2008



:: Bulletin édité par la Commission Communication - Mairie de Montmerle :: Tél. 04 74 69 35 56

:: Site : www.mairie-montmerle.fr :: Courriel : mairie-montmerle@wanadoo.fr :: Directeur de la publication : Jean-Christian Forestier

:: Conception et réalisation DG PROMO - Tél. 04 74 66 51 51 - 69220 Belleville :: Numéro 1 :: Tirage à 1 800 exemplaires

:: Dépôt légal : 2^e trimestre 2008 :: Toute reproduction, même partielle interdite